

# Jeunes en errance : quelle lecture ?

Jean Blairon  
asbl RTA

## *De qui parle-t-on ?*

### 1. Mes sources

Pour commenter cette émission de No'télé, je vais m'appuyer principalement sur deux recherches compréhensives, menées en collaboration avec le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté et que nous avons consacrées respectivement

- à la situation des jeunes qualifiés de « NEET » (2012-2013)<sup>1</sup>, dont un certain nombre, effectivement, sont « en errance » ;
- à la situation des jeunes en danger, suivis par les services de l'aide à la jeunesse et qui sont « mis en autonomie » (2016-2017)<sup>2</sup> avec des succès variables.

Parler de recherche compréhensive implique une démarche qualitative, qui met -en ce qui nous concerne- les jeunes interrogés en position de participation et d'analyse à partir de la question : « Qu'ont-ils à nous apprendre ? » - Qu'ont-ils à nous apprendre sur eux, certes, mais aussi sur nous. Ces deux recherches constituent donc une analyse des analyses effectuées par les jeunes.

L'émission s'ouvre sur la question d'un phénomène nouveau ou en tout cas sur un constat : une augmentation du nombre de jeunes qui apparaissent comme « sans repères et sans accroches ». C'est ici qu'il faut prendre en compte que ce qui nous apparaît (le phénomène) n'a jamais au départ qu'un sens apparent, qui cache autant qu'il désigne.

Il faut en effet se méfier de la tendance à catégoriser avec beaucoup de légèreté ce qu'on ne comprend pas bien : par exemple la catégorie « NEET » (Ni à l'emploi Ni à l'étude Ni en formation), forgée dans les cénacles européens : non seulement cette catégorie ne dit rien mais elle édicte (donc elle produit) un vide ; elle nous entraîne dans la fausse évidence d'un vide. A partir de là, la tentation est grande de bricoler des identités sauvages ou romantiques.

L'identité sauvage fait de ces jeunes une catégorie mystérieuse, en marge de notre société, qui nous serait incompréhensible. Ou encore une catégorie honteuse, comme l'exprime ce point de vue du Ministre anglais de la société civile (sic), Nick Hurd, en 2013 : « Ces jeunes n'ont pas les tripes qu'il faut et il faut les faire bouger pour les impliquer »<sup>3</sup>.

L'identité romantique, quant à elle, confère à ces jeunes des visées d'alternative au système qu'ils ne revendiquent pas et qu'on projette sur eux à partir de ses propres aspirations.

Deborah<sup>4</sup> l'exprime de façon représentative :

*Ca pourrait aider d'autres jeunes qui sont dans un parcours pire que le mien, qui n'ont aucune ressource, qui se demandent ce qu'ils peuvent faire, au lieu de plonger dans la drogue, dans le milieu de la prostitution. C'est ça, il faut*

---

<sup>1</sup>J. Blairon et C. Mahy (dir.), *Politiques sociales et violence symbolique, La situation des « NEET »*, Louvain-la-Neuve, Academia-L'Harmattan, 2017.

<sup>2</sup>*Logement et autonomie des jeunes dans le secteur de l'aide à la jeunesse*, rapport de recherche asbl RTA et RWLP, novembre 2017, <https://www.intermag.be/images/stories/pdf/RA2017rtaautonomie.pdf>

<sup>3</sup>Article du *Daily mail*.

<sup>4</sup>Tous les prénoms cités dans cet article sont des prénoms d'emprunt, le plus souvent choisis par les jeunes interrogés eux-mêmes.

*vraiment faire bouger les choses. Allez, peut-être qu'une prostituée peut faire autre chose que ça, allez fleuriste ou pâtissière... Elle peut aussi réaliser son rêve, elle peut aussi faire ça. Moi je pense qu'il serait temps qu'on bouge les choses parce que pour nous les jeunes, c'est pas facile quoi. On doit se battre tout le temps. Et quoi ? Quand on aura 50 ans on pourra se dire : « Là enfin j'ai une vie normale » ? Non ! C'est maintenant qu'il faut avoir une vie normale, pas à 50 ans.*

*Q : C'est quoi une vie normale ?*

*Déborah : C'est avoir un logement, un travail, une vie de famille et être heureux.<sup>5</sup>*

## **2. A quel fait social cette situation peut-elle correspondre ?**

### **Faits de structure et mécanismes**

Plutôt que de raisonner en termes de catégorie et de sous-catégories souvent hasardeuses - et pire encore d'identité supposée -, il nous a semblé possible et pertinent d'analyser les analyses que ces jeunes ont construites avec nous en essayant d'identifier les mécanismes susceptibles de produire de telles situations **à un moment donné de leur trajectoire**. Le terme de mécanismes évoque des causes de structure ; les mécanismes renvoient à des faits sociaux, à la domination sociale inscrite dans les comportements et les situations.

L'approche en termes de mécanismes permet en outre, nous le verrons, de rendre raison des **différences** qui traversent ce type d'expériences : entre Aliénor, qui ne dispose plus d'un contrat de travail mais déborde d'activités bénévoles, de petits boulots au noir et de projets, qui peut s'émerveiller des solidarités dont elle peut bénéficier (*Je ne sais pas comment je fais pour rencontrer autant de gens adorables, je n'en sais rien*, dit-elle) et Bryan, qui commence à envisager sérieusement la case prison comme ultime refuge, il y a évidemment un grand écart.

*Je travaille depuis mes 10 ans et ça me saoule de ne pas pouvoir avancer. Moi, je me disais : « à 18 ans, je pars, j'aurai mon appartement » et non, j'ai 20 ans et je n'ai rien. (...)*

*Vous savez, dans la merde que je suis, moi j'ai déjà pensé à aller faire une connerie, braquer, non pas braquer mais voler quelque chose dans un magasin pour me retrouver en prison, pour être bien. Parce qu'en prison, on s'occuperait de moi (...).*

Mais il est utile aussi de voir les **similitudes** avec des situations au fond semblables, comme celle de cette maman divorcée dont un des enfants, sur-doué et un peu agité à l'école primaire où il s'ennuie, est renvoyé de la garderie ; la maman, isolée, disposant de peu de ressources, n'a d'autre solution dans l'urgence que de quitter son emploi pour pouvoir garder son enfant, ce qui lui fait perdre tous ses droits<sup>6</sup>.

Notre hypothèse centrale à propos des trajectoires de ceux qu'on catégorise ou identifie comme « NEET » (et dont les jeunes qui ont été entendus dans l'émission constituent une partie) est qu'elles sont le résultat de processus que Robert Castel a qualifiés de processus de désaffiliation.

---

<sup>5</sup>Quand on dit par exemple, de façon imagée, que certains jeunes « débranchent la prise » (par rapport aux systèmes d'aide qui leur sont proposés), il convient probablement de se demander si ce « débranchage » apparent ne constitue pas une manière de survie dans une société où ce sont toujours les mêmes qui supportent les « délestages ». Marcel Proust a bien décrit, en haut de la société, comment ceux dont les salons ne recevaient pas les visites de la haute noblesse (le Faubourg Saint-Germain) s'ingéniaient à en décrire les membres comme ennuyeux et présentaient cette absence comme un choix de leur part (par exemple dans le salon des bourgeois Verdurin). On ne s'interroge guère sur la possibilité de fonctionnements semblables en bas de la société.

<sup>6</sup>Cfr J. Blairon et C. Mahy (dir.), *Comment l'école a raté avec nous et pourquoi nous n'avons pas réussi avec elle*, <https://www.enlignedirecte.be/5618>, 2015, p. 22.

Castel définit ainsi un axe qu'il appelle axe de l'intégration : les individus se distribuent tout au long de cet axe entre une position favorable (contrat garanti et correctement rémunéré) et des positions de plus en plus défavorables (temps partiels contraints, travail épisodique, revenus de remplacement, revenus de remplacement insuffisants, perte de tout droit et de tout revenu, sauf peut-être issu de l'économie parallèle). Castel parle d'intégration parce qu'il rappelle que dans notre société, quoi qu'on en pense ou qu'on en dise, le grand intégrateur reste le travail et les droits qui y sont liés : le droit à une protection quand on n'a plus de travail ou quand le droit fondamental à un travail librement choisi ou accepté<sup>7</sup> est violé par la société.

Castel évoque un deuxième axe, celui de l'insertion, qui désigne l'appui que peuvent fournir des solidarités socio-familiales, réseaux de proches, de voisinage ou de quartier – ou pas : les positions défavorables évoquent un réseau très faible ou fragile, l'isolement, voire la stigmatisation (la personne stigmatisée, en vertu d'un attribut qui la discrédite, n'est plus vraiment considérée comme normale voire comme humaine).

La pente vers la désaffiliation se produit lorsque des positions défavorables sur les deux axes tendent à se cumuler ; l'intensité de ce cumul explique les différences que j'ai évoquées tout à l'heure : Aliénor « descend » sur l'axe de l'intégration (elle a perdu son travail), mais jouit encore d'une situation assez favorable sur l'axe de l'insertion (son réseau de gens adorables). Bryan est isolé, il n'est plus en relation qu'avec sa mère qui est dans la même situation que lui et pense elle-même à se prostituer. Les jeunes qui n'ont d'autre lieu de vie que la rue subissent en fait le cumul le plus fort des deux types de problèmes, ils occupent les positions les plus défavorables.

Ces positions sont en fait produites par l'enchaînement de mouvements contraints qui se renforcent l'un l'autre, ou de façon imagée de pentes défavorables qui renforcent l'attraction de la descente.

C'est bien le cas de la première personne interviewée et d'ailleurs des autres : violences familiales, nécessité de couper les ponts avec sa famille x impossibilité de trouver du travail malgré des démarches fréquentes = projection dans un processus de désaffiliation.

Le terme de processus implique une réversibilité, qui est possible, mais n'est jamais gagnée d'avance. Lorsque ça ne se passe pas bien dans un foyer, comme nous l'avons entendu dans une des interviews, c'est un réseau de solidarité sociale qui n'arrive pas à se constituer, une pente qui ne s'inverse pas, ou s'aggrave.

Attention : ça ne commence pas toujours par des difficultés sur l'axe de l'insertion. C'est le plus souvent souvent un entremêlement.

Océane, par exemple, que nous rencontrons à 19 ans :

- s'est fait « jeter » de chez son père par sa nouvelle belle-mère, parce que la jeune fille ne contribuait pas aux dépenses du ménage ;
- n'est pas acceptée dans une formation socio-professionnelle (ISP) parce qu'elle avait écouté ses professeurs qui l'avaient convaincue de faire une 7<sup>ème</sup> professionnelle, qu'elle a réussie - diplôme trop élevé pour être acceptée dans un Cisp ;
- vit dans la rue et la nuit dans une maison d'accueil pour adultes où manifestement ce n'est pas sa place, aux dires des éducateurs eux-mêmes ;
- travaille au noir, mais a la promesse d'être engagée par un patron pour faire du lettrage ;
- ne peut espérer avoir ce job si elle ne trouve pas en toute priorité un logement (se lever très tôt dans la maison d'accueil n'est pas possible sans déclencher des violences de la part des autres hébergés ; l'accès aux commodités n'est pas garanti, ce qui peut poser des problèmes de présentation de soi) ;

---

<sup>7</sup>Nous nous référons ici à une formulation de la charte européenne des droits fondamentaux, dont le respect est pour le moins peu avéré.

- l'aide qu'elle reçoit du CPAS fonctionne, en toute illégalité, comme un stigmate par rapport aux propriétaires des logements qu'elle trouve (*Tu es au CPAS, c'est non*).

Cette situation emblématique nous fait voir la situation prétendument « ni...ni..ni.. » et celle de l'errance comme le résultat de mécanismes cumulés et de réponses institutionnelles qui ne s'ajustent pas. Les jeunes qui sont qualifiés dans le reportage d'être « sur le fil » sont donc des jeunes menacés d'être pris dans des mécanismes de désaffiliation qui risquent de devenir difficilement réversibles.

### ***Quels problèmes ça nous pose ?***

Une telle lecture conduit évidemment à configurer d'une certaine façon les questions que les partenaires du réseau « jeunes en errance » se posent.

#### **1. Abandonner une vision romantique de l'autonomie :**

Thierry Vanghinstens le dit bien en évoquant les jeunes des familles « normales » : l'autonomie peut être un départ, certes, une liberté voire une libération, l'entrée dans l'âge adulte, mais il faut quand même se rappeler que pour beaucoup d'adolescents, l'adolescence constitue une période où les responsabilités de l'âge adulte sont suspendues.

La mise en autonomie suspend cette suspension, parfois très précocement ; elle consiste aussi en outre en une double rupture sur l'axe de l'insertion : avec les solidarités familiales, mais en plus avec les solidarités institutionnelles de proximité (par exemple les institutions d'hébergement). A ce titre, la mise en autonomie fonctionne le plus souvent comme un problème plutôt que comme une solution.

Fort curieusement, la vision romantique de l'autonomie est accolée à une conception instrumentale de celle-ci : on y serait prêt lorsqu'on pourrait accomplir les tâches techniques de la vie quotidienne...

Dans notre recherche, les jeunes nous ont permis d'identifier des épreuves d'une tout autre nature.

Ce n'est pas le lieu ici de les présenter, sauf à vous dire que dans le reportage que nous venons de visionner, nous en retrouvons au moins deux.

- Pour inverser la désaffiliation sur l'axe de l'insertion, il faut pouvoir construire un réseau de solidarité et parfois savoir en déconstruire : Océane par exemple, qui se montre très solidaire de ses compagnons d'infortune (elle partage des infos, prête de l'argent quand elle en a) sait aussi très bien que si elle trouve un appartement, elle sera amenée à rompre avec ce qu'elle appelle les « faux amis de la rue » (qui se retrouvent en « foutant le bordel »). La double face des socialités de l'errance (ce sont des liens et de la solidarité, mais aussi des rôles qu'il est parfois difficile de quitter) doit pouvoir être prise en compte et ce n'est pas une épreuve facile.

- La deuxième épreuve est précisément évoquée dans le reportage lorsqu'on évoque la « rupture de liens à répétition » ; nous avons traité cette question dans la recherche en nous référant à la conception de l'attachement défendue par Frédérique Van Leuven<sup>8</sup>.

Cette conception avance que l'attachement ne doit pas se concevoir uniquement dans une logique familialiste (ce n'est pas d'office un « problème » parental), ni même personologique (on peut être réellement attaché à des odeurs, un lieu, un paysage...) ; surtout il faut se départir d'une logique déterministe (« c'est foutu quand ce n'est pas constitué à 5 ans ») : la capacité d'attachement se

---

<sup>8</sup>Cfr F. Van Leuven, « Le berceau de l'autonomie », <https://www.intermag.be/analyses-et-etudes/educatif/654-le-berceau-de-l-autonomie>

produit en permanence ; elle se traduit, élément fondamental, par une capacité à rompre des liens sans drame excessif et à en renouer d'autres.

Cette AMO qui s'occupe de jeunes adultes en errance l'évoque bien :

*Ne serait-ce qu'apprendre à clôturer. Je pense que pour ces jeunes-là, apprendre à clôturer, et ça même si on a eu des difficultés avec les trois jeunes qui étaient pas mal en errance, qu'on a eus, quand on a clôturé ils sont venus, même celui qu'on a eu qui ne donnait plus de nouvelles, on lui a écrit un courrier et il est revenu clôturer. Je pense qu'il n'a toujours pas payé les loyers qu'il n'avait pas payés, mais il est revenu clôturer. Je trouve que dans leurs histoires ils sont quand même jalonnés de ruptures, revenir pour terminer et clôturer, c'est déjà pas mal comme apprentissage. C'est un apprentissage a minima, et nous c'est vrai qu'on est en dehors de nos normes habituelles, mais il y a quelque chose de (positif), donc ils ont appris à clôturer correctement avec un état des lieux.*

## **2. Eviter que des connexions ne se fassent pas**

Si on admet la lecture des situations d'errance en termes de désaffiliation, on identifie non seulement des épreuves, mais aussi des causes et encore des logiques d'action nécessaires.

La situation de départ, en effet, se caractérise par une double cassure artificielle parce que bureaucratique :

le passage, à 18 ans, de la catégorie « adolescent » à la catégorie « adulte » ;

le passage d'un niveau de pouvoir FWB à un niveau de pouvoir fédéral/régional /communal.

**La question posée par l'explication en termes de désaffiliation est bien de savoir si des deux côtés de la coupure, on s'occupe bien en même temps des problèmes d'intégration comme d'insertion et si un relais correct est possible (une continuité vertueuse).**

Il faut en effet tout faire pour éviter qu'avant on s'occupe exclusivement, au nom d'un point de vue éducatif, des difficultés d'insertion (de liens) et qu'après, au nom d'un point de vue social, seulement de difficultés d'intégration (de ressources).

Il faut qu'on agisse avant et après sur les deux registres en même temps.

*Par exemple, pour permettre aux jeunes de se lancer dans de bonnes conditions financières et leur éviter d'avoir à gérer ce volet en même temps que beaucoup d'autres, la Maison Blanche a découvert au fur et à mesure qu'il valait mieux, pour les jeunes qui sont en kot avant leurs 18 ans, ne pas leur octroyer tout l'argent auquel ils ont droit en fin de parcours, mais de leur constituer un petit pécule afin de ne pas se retrouver avec un « trou » au moment où il faudra payer le premier mois. Les jeunes sont bien sûrs au courant, ils savent qu'ils vont récupérer cet argent. Les kots de la Maison Blanche sont meublés, mais tous les jeunes ne s'y logent pas, et sur le marché locatif normal, tous les kots ne sont pas meublés. La Maison Blanche réagit en fonction des besoins du jeune. La Passerelle [une asbl sœur active dans le tourisme rural] aide ceux qui sont moins bien lotis, en donnant une machine à laver, ou de la vaisselle, par exemple (la Maison Blanche stocke beaucoup de dons de particuliers, qu'on met à disposition des jeunes qui en ont besoin au moment de l'autonomie). Ceux qui ont été placés longtemps disposent d'un pécule, via les allocations familiales par exemple, et peuvent s'équiper un peu ; la Maison Blanche les y encourage, car quand ils ont plus de 5.000 euros ou 6.000 euros sur leur livret,*

*le CPAS en tient compte et diminue le revenu d'intégration. Ce qui dépasse le plafond autorisé a donc intérêt à être investi en équipement.*

Agir sur les deux registres, mais pas n'importe comment.

L'attente exprimée dans le reportage que le jeune soit « acteur de la démarche » est compréhensible, mais encore faut-il qu'elle soit réaliste.

Je voudrais insister à ce sujet sur l'importance de ce que Pierre Bourdieu appelle le « capital symbolique », soit le capital qui permet d'accumuler du capital culturel, du capital social, du capital économique : du crédit, de l'énergie, de la confiance, etc.

Le capital symbolique est à la fois cause (de ce qu'on peut faire à un moment de sa trajectoire) et conséquence (des mécanismes dans lesquels on a été pris). Mais il est clair qu'il est aussi de façon essentielle cause et conséquence de la capacité de se construire comme sujet.

Si on prend le problème du logement, on perçoit tout de suite le rôle du capital symbolique :

« (...) l'accès au logement avec les possibilités que celui-ci offre comme zone d'autonomie interactionnelle face à un monde où se multiplient les contraintes, peut constituer une base de plausibilité pour instaurer le privé comme lieu important de réalisation de soi et comme lieu où cette réalisation est journalièrement vérifiée comme possible. »<sup>9</sup>

Je comprends le travail sur les compétences certes...mais il ne doit pas faire oublier que le capital symbolique accumulé par le jeune doit être suffisant.

Pierre Bourdieu n'a cessé d'insister sur « les conditions économiques et sociales qui rendent possible l'ordre ordinaire des pratiques ». Il a par exemple très bien décrit les conséquences d'une vie transformée en « jeu de hasard », soumise à de nombreux aléas, en termes de statuts (perte du chômage, du CPAS), relations (ruptures à répétition), manque récurrent de ressources, mobilité contrainte...

Une de ces conséquences est la perte d'un certain rapport au temps : perte de la capacité stratégique, de la capacité d'anticiper, obligation de trouver dans l'urgence des systèmes D eux-mêmes dévorateurs en énergie et casseurs de rythme, etc.

Bourdieu parle ainsi des chômeurs :

« avec leur travail, les chômeurs ont perdu les mille riens dans lesquels se réalise et se manifeste concrètement une fonction socialement connue et reconnue, c'est-à-dire l'ensemble des fins posées à l'avance, en dehors de tout projet conscient, sous forme d'exigences et d'urgences – rendez-vous « importants », travaux à remettre, chèques à faire partir, devis à préparer – et tout l'avenir déjà donné dans le présent immédiat, sous forme de délais, de dates et d'horaires à respecter – bus à prendre, cadences à respecter, travaux à finir... Privés de cet univers objectif d'incitations et d'indications qui orientent et stimulent l'action et, par là, toute la vie sociale, ils ne peuvent vivre le temps libre qui leur est laissé que comme temps mort, temps pour rien, vidé de tout sens »<sup>10</sup>.

Si la lecture des situations d'errance ou d'autres qui peuvent y conduire se fait en référence aux processus de désaffiliation, et si cette lecture conduit à identifier des épreuves peu visibles et des conditions de renversement de ces processus, il ne faut pas omettre, malheureusement, que les interventions professionnelles elles-mêmes peuvent détruire le capital symbolique ou peuvent omettre de s'y intéresser.

---

<sup>9</sup>J. Remy, L. Voyé et E. Servais, *Produire ou reproduire, Une sociologie de la vie quotidienne, tome 2*, p. 117.

<sup>10</sup> P. Bourdieu, *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 1997, p. 263.

C'est le cas de Nélis, sur l'axe de l'intégration : il est passionné de théâtre et tente de réunir les conditions pour en vivre.

Il travaille sous le régime RPI (régime de petites indemnités), *sorte de bénévolat rémunéré mais non reconnu par l'Onem*. Il a été *exclu du chômage parce que pour eux je devais chercher du travail alors que j'étais en train de travailler*. La déléguée syndicale qui l'accompagne se dit *prête à démissionner, du fait qu'il n'y a plus aucun côté humain là-dedans. On est des numéros, on passe comme à l'abattoir...* Inutile de dire que personne ne se soucie du fait que Nelis et une amie ont créé une asbl dans le domaine du théâtre qui pourrait constituer à terme une réelle opportunité pour eux...

Et que dire de Léa, 19 ans, qui s'attribue la responsabilité de ce qui lui est arrivé (*J'ai tout foiré, nous dit-elle*) :

- mauvaises influences qui compromettent une scolarité jusque là très réussie ;
- viol subi à l'âge de 13 ans ;
- rencontre d'un copain dont la famille la rejette ;
- maternité plutôt précoce ;
- incendie du domicile qui déstabilise gravement la santé mentale de sa mère qui l'appuyait jusque là ; père alcoolique absent ;
- problèmes sociaux au CEFA, dénonciation à l'ONE sur base de rumeurs à propos de l'éducation de son enfant dont elle s'occupe pourtant très sérieusement ;
- graves menaces de la part de son compagnon qui finit par devenir l'amant de sa mère...

Léa a peur et envie en même temps de reprendre des études. Qui pourra l'aider réellement à renverser la pente descendante en tenant compte des mécanismes du capital symbolique qui lui sera nécessaire pour cesser de s'attribuer la responsabilité de ce qu'elle a subi ? ? Qui pourra lui offrir les **supports de subjectivation** qui constituent la clé du renversement de sa trajectoire ?

A voir si la nouvelle situation produite par le décret portant code de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse (et l'extension de l'âge d'intervention non mandatée jusqu'à 22 ans) sera de nature à changer la donne ?

### 3. Des pratiques au coeur de politiques inadaptées

Puisque je parle de politiques, je dois dire en tout cas que nos enquêtes nous ont conduits à dire que trois types de politiques publiques au moins sont aujourd'hui inadaptées (je regrette de devoir dire que depuis la rédaction de cette recherche ces trois éléments se sont considérablement aggravés) :

- le « tout au travail », qui fait dépendre les aides sociales de la recherche exclusive d'un emploi : bien des démarches sur l'axe de l'insertion (trouver un logement, quitter des socialités inadaptées) sont pourtant essentielles pour renverser la vapeur ; elles ne sont pas jugées éligibles comme « preuves » de recherche ;
- les politiques qui pensent qu'une dégressivité de l'aide serait stimulante (point établi en 2013<sup>11</sup>) : seuls peuvent penser cela ceux qui n'ont pas la moindre conscience de l'énergie qui est déjà déployée par les personnes pour renverser les processus descendants qui les contraignent ; leur ignorance et leur mépris ne leur permettent pas de comprendre que leur mesure soi-disant stimulante peut contribuer à accélérer les processus de désaffiliation ;
- le mélange confus d'aide et de contrôle, qui ne permet en rien aux personnes qu'on prétend aider d'amener en confiance **tous** les éléments qui sont nécessaires pour comprendre les processus de

---

<sup>11</sup>Le gouvernement fédéral vient de décider d'accélérer cette dégressivité, alors que l'efficacité de cette mesure est de plus en plus souvent mise en doute, à l'étranger comme en Belgique. Cfr sur ce point [https://journal.lesoir.be/journal.php#Le\\_Soir/web,2018-09-14,BRUXELLES|LS\\_QUOTIDIEN,2018-09-14,N\\_BRUXELLES,1|6](https://journal.lesoir.be/journal.php#Le_Soir/web,2018-09-14,BRUXELLES|LS_QUOTIDIEN,2018-09-14,N_BRUXELLES,1|6)

désaffiliation qui les frappent ; seul cet examen de tous les éléments nécessaires, réalisé de manière participative et protégée, pourrait permettre de trouver quels seraient les points d'appui possibles, susceptibles d'effets positifs en cascade (d'un axe sur l'autre).

Il ne s'agirait pas de déterminer unilatéralement ce que la personne soumise à un risque de désaffiliation devrait faire pour pouvoir conserver vaille que vaille une aide de plus en conditionnée, mais de trouver ce que professionnel et ayant droit peuvent faire ensemble, ici et maintenant, pour enrayer ce risque.

Nous pensons en effet que des mesures concrètes pourraient être prises pour enrayer les risques de désaffiliation : prendre en compte l'importance des actions menées sur l'axe de l'insertion ; suspendre la dégressivité (comme vient de le faire la Région bruxelloise pour les personnes qui s'inscrivent en formation) ; clarifier les relations entre les protagonistes de l'aide et du contrôle (par exemple dans le PIIS).

En matière d'aide, asseoir l'accompagnement sur le possible et le désir (plutôt que sur le nécessaire et la contrainte) semble le plus efficace.

L'AMO évoquée tout à l'heure en témoigne :

*On a quand même connu des jeunes vraiment aussi en très très grande difficulté et en très grande errance, et je veux dire on est avec des jeunes quand même, et donc ils ont aussi parfois une capacité de rebondir de façon extraordinaire quand même ; il y a des jeunes qui étaient très très loin, voilà la vie fait que parfois il y a des rencontres comme ça qui (Q : Qui leur permettent d'avancer) mais oui c'est ça. Parfois des personnes comme ça qui, un amoureux, une amoureuse. Tout d'un coup un patron qui... où il y a quelque chose qui se construit...*

Nous avons dans notre recherche insisté sur un accompagnement qui s'appuierait sur la détection des lignes de fuite possibles, sur les désirs à entendre, sur l'appui institutionnel à fournir (plutôt que de se retrancher lâchement derrière la « responsabilisation »), en dehors duquel un renversement des processus de désaffiliation a peu de chances de se produire.

Dans le reportage, un des jeunes interrogés nous indique la voie d'un tel accompagnement lorsqu'il évoque comme ligne de fuite possible pour lui le fait de prendre la route comme son père : ligne de fuite, attachement à un style de vie familial malgré la rupture - mais on imagine aussi les supports institutionnels qui seront nécessaires pour pouvoir y arriver. Supports institutionnels transversaux, à n'en pas douter : travaillant sur les deux registres, avec des protagonistes issus de niveaux de pouvoir et de départements bureaucratiques différents : le chacun chez soi n'a aucune chance de répondre aux situations de grave désaffiliation qui conduisent à l'errance.

#### **4. Politiques découplées et réactions locales**

Le reportage de No'télé présente les actions de professionnels qui se mettent en réseau. On voit comment ils apprennent à mieux se connaître.

Il s'agit à n'en pas douter de ce que Jacqueline Fastrès a appelé un réseau de coordination, qui permet une réflexion commune sur les pratiques et les problématiques rencontrées.

Un tel réseau de coordination, nous dit-elle, se met en place lorsqu'on constate sur un territoire donné (une commune, un arrondissement, un « bassin ») qu'existe une constellation de services, peu ou pas concertés, parfois concurrents et se livrant à de sourdes luttes de territoires ou encore une dispersion de services, insuffisants en regard des besoins, avec des débordements de missions quasi inévitables pour répondre aux demandes.

A un moment donné, le besoin se fait sentir de se parler, d'envisager les questions d'un point de vue plus global.<sup>12</sup>

On peut se demander si le réseau « Jeunes en errance » ne devrait pas passer rapidement à une autre forme de réseau, davantage centré sur les pratiques, cette fois.

Par exemple ce que Jacqueline Fastrès présente comme un réseau de connexion, réunissant des acteurs aux intérêts différents (si ce n'est divergents)<sup>13</sup>

Dans un tel réseau, les identités institutionnelles des partenaires sont amenées à bouger. Dans la recherche consacrée à la mise en autonomie des jeunes que j'ai évoquée en liminaire, un service en témoigne :

*-Donc on a fait une convention avec les partenaires « Qui fait quoi? ». La Mado, CPAS, ville, Relogeas. Qu'est-ce qu'on fait ? Moi j'ai signé une convention avec la ville, moi je suis la responsable du bâtiment. On a une assurance comme si on était locataire, on a mis toutes des clauses, etc. Donc ça c'est une convention que moi j'ai avec la ville de Charleroi. Nous on a une convention partenariale avec tout le monde sur le pédagogique du projet, et on s'est tous mis d'accord sur ce qu'on faisait signer aux locataires, et la convention d'accompagnement social que eux signaient aussi. (...)*

*Et donc il est bien dit « Relogeas s'occupe de ça, La Mado de ça ». Ça c'est la théorie. Maintenant on a compris, parce qu'on a refait un bilan après un an, c'est **impossible**. Donc ça veut dire c'est sûr que nous on a la priorité de travailler la stabilisation, l'appropriation du logement, les démarches de sortie de logement et l'accompagnement après. Mais en même temps, il y a un papier au CPAS, le jeune arrive, il n'a plus de pognon, il s'est fait lâcher par l'école, il faut prendre contact avec l'école. **C'est celui qui est là qui s'y colle**. Alors maintenant du coup même La Mado bouge un peu ses lignes, s'il y a un propriétaire qu'il faut sonner un peu, et que c'est lui qui est là, c'est lui qui va sonner. **On garde notre spécificité mais on se contamine**. Et ce qui est bien c'est qu'on s'apprend. Donc à la longue d'être ensemble et bien on s'apprend sur les jeunes et on en découvre de plus en plus, et en même temps La Mado commence tout doucement à de plus en plus comprendre comment fonctionne le logement et les partenaires logements à la longue de fonctionner avec nous. Donc on garde notre spécificité mais on se contamine. Oui, moi j'appelle ça vraiment **de la contamination positive**, on apprend les uns des autres.*

ON peut même se demander si, face à des politiques multiples inadaptées, l'action locale est suffisante. Si on répond par la négative, on tend à constituer un réseau de mobilisation : lutter réellement contre la désaffiliation implique dans ce cas une lecture politique des politiques et une action pour les transformer.

En l'occurrence, il s'agirait de s'opposer fermement à un Etat dit Social et dit Actif qui ne tient aucunement les promesses qui ont justifié sa domination.

Rappelons-nous qu'un des promoteurs de cette « 3ème voie », le ministre Frank Vandebroucke, prônait par exemple, dans son célèbre discours de Den Uyl en 1999<sup>14</sup>, une « participation à la

---

<sup>12</sup>J. Fastrès, « Les réseaux ayant pour centre de gravité la réflexion sur les pratiques et les problématiques », [https://www.intermag.be/images/stories/pdf/reseau3\\_problematiques.pdf](https://www.intermag.be/images/stories/pdf/reseau3_problematiques.pdf)

<sup>13</sup>J. Fastrès, « Les réseaux ayant pour centre de gravité l'action/les actions », [https://www.intermag.be/images/stories/pdf/reseau4\\_action.pdf](https://www.intermag.be/images/stories/pdf/reseau4_action.pdf)

société dans un sens large, plutôt que la participation au marché du travail formel » ; les exemples qu'il donnait étaient par exemple « prodiguer des soins à un ami ou à un membre de la famille, un engagement social ou culturel volontaire, le temps consacré à une formation. »

Nous avons vu que ces « exemples » n'ouvrent à aucun droit, voire occasionnent des sanctions si ce n'est une perte totale de droits ; par contre, on a retenu la logique de « responsabilisation » qui fait que ce n'est plus l'État qui doit être actif, mais l'individu, jugé seul responsable de son sort.

Il faut bien reconnaître aussi que la promesse avancée par F. Vandebroucke « de ne pas renoncer à l'ancienne ambition de l'État social, c'est-à-dire une protection sociale adéquate » n'a pas été tenue non plus, comme le reconnaît le désormais professeur Vandebroucke, qui est un des signataires académiques de la récente carte blanche qui critique la dégressivité accrue des allocations de chômage<sup>15</sup>.

Soulignons donc ce paradoxe : pendant que l'individu subit une série d'épreuves inadaptées pour vérifier qu'il mérite une aide de plus en plus conditionnelle, les droits à une protection sociale ne sont plus individualisés<sup>16</sup>, et cela dans un contexte où l'exercice d'un pouvoir total et l'attaque du capital symbolique enlèvent aux individus la force et le crédit dont ils ont besoin pour renverser les mécanismes de désaffiliation qu'ils subissent.

Pouvons-nous continuer à considérer que seule leur responsabilité individuelle est engagée ?

---

<sup>14</sup>Pour une analyse complète de cette politique, cfr J. Blairon et C. Mahy (dir.), « Les promesses non tenues de l'État Social Actif », *Politiques sociales et violence symbolique, op. Cit.*, pp. 342 et sq.

<sup>15</sup><https://plus.lesoir.be/180110/article/2018-09-24/une-baisse-plus-rapide-des-allocations-est-elle-recommander>

<sup>16</sup>Ils sont fonction de la situation familiale ou sociale et revus à la baisse dans nombre de cas.